



HAL
open science

Fabriquer la ville décroissante : les temporalités du projet urbain et architectural

Pauline Chavassieux

► **To cite this version:**

Pauline Chavassieux. Fabriquer la ville décroissante : les temporalités du projet urbain et architectural. Journée doctorale de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Saint-Etienne, Mar 2018, Saint-Etienne, France. hal-01936008

HAL Id: hal-01936008

<https://hal.science/hal-01936008>

Submitted on 27 Nov 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Fabriquer la ville décroissante : les temporalités du projet urbain et architectural

Pauline Chavassieux, architecte, doctorante en aménagement du territoire (GRF Transformation ENSASE / UMR 5600 EVS-Isthme, Université Jean Monnet Saint-Etienne)

Dans le cadre d'une thèse portant sur les mutations et configurations urbaines et architecturales des villes en décroissance, cette proposition s'intéresse aux temporalités du projet urbain et architectural et s'interroge sur la gestion des espaces en attente dans deux terrains d'étude de la recherche : le quartier du Pile à Roubaix et le quartier Crêt de Roc à Saint-Etienne.

1- Introduction

D'abord déclinée de l'anglais *shrinking cities*, l'expression « villes rétrécissantes » a été peu à peu abandonnée en France au profit de « villes décroissantes » ou « villes en décroissance »¹. Ces villes connaissent un processus conjoint de déclin démographique et d'affaiblissement économique². Les villes de Saint-Etienne et Roubaix sont considérées comme des exemples types de villes en décroissance dans la littérature scientifique³. Berceaux de l'industrie métallurgique, sidérurgique et de l'extraction minière pour l'une et de l'industrie textile pour l'autre, elles connaissent une perte démographique quasi continue depuis les années 1970. Elle résulte à la fois de la désindustrialisation et d'un mouvement d'exode urbain en direction des périphéries, aussi vers de nouvelles villes plus attractives comme Villeneuve d'Ascq pour Roubaix, provoquant dans les centres-villes respectifs une vacance de logements et de locaux commerciaux, une dégradation des immeubles souvent vieillissants et vétustes⁴ et une montée de processus ségrégatifs. Si les deux agglomérations tendent à regagner de la population ces dernières années, les stigmates de cette décroissance urbaine sont encore bien présents dans les centres-villes.

Les élus locaux s'emparent de cette problématique en proposant des projets urbains pour lutter contre le déclin expliquant une accumulation des dispositifs contractuels de la Politique de la Ville ou du Renouvellement urbain depuis les années 1990. Or, ce choix fait l'objet de critiques de la part des chercheurs concernant souvent la focalisation sur l'image⁵, l'attractivité, la compétitivité des villes⁶ et sur des stratégies visant à attirer les investissements mais aussi de nouveaux types de populations, affichant de façon plus ou moins explicite et avouée des politiques de gentrification⁷. De plus, cette succession de projets urbains, qui restent souvent à l'étape du master plan, impactent directement les habitants sur place, qui continuent de vivre et pratiquer leur quartier en attendant la fin du chantier depuis plusieurs décennies. La maîtrise foncière amorcée très tôt en prévision de futurs projets urbains donnent à voir des espaces délaissés, dans l'attente de futurs usages, comme le montrent les nombreuses friches urbaines ou maisons murées à Roubaix et Saint-Etienne. Ces constats mettent en évidence deux temporalités différentes du projet urbain et architectural, en apparence contradictoires : le temps « court » et immédiat des habitants et le temps toujours long de l'aménagement.

¹ Wolff Manuel, Fol Sylvie, Roth Hélène, Cunningham-Sabot Emmanuèle, « Shrinking Cities, villes en décroissance : une mesure du phénomène en France », *Cybergeo : European Journal of Geography*, 2013, [En ligne] <https://cybergeo.revues.org/26136>, consulté le 13 mars 2016.

² Cunningham-Sabot Emmanuèle, « Villes en décroissance, "Shrinking Cities", construction d'un objet international de recherche », Habilitation à Diriger des Recherches, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2013.

³ Cauchi-Duval Nicolas, Béal Vincent, Rousseau Max, « La décroissance urbaine en France : des villes sans politique ? », in Jean-François Ghekière et Vincent Houillon (dir.), *Espaces en dépeuplement*, 2015/3-2016/1, [En ligne] <http://eps.revues.org/6112>, consulté le 25 avril 2016.

⁴ Dutreuil Jean-Michel, « La dédensification urbaine et la requalification des tissus de Saint-Etienne », *La Pierre d'angle*, n°66, 2015, p. 44-45.

⁵ Béal Vincent, Christelle Morel Journel, Sala Pala Valérie, « Des villes en décroissance stigmatisées ? Les enjeux d'image à Saint-Étienne », *Métropolitiques*, 2017, [En ligne] <http://www.metropolitiques.eu/Des-villes-en-decroissance.html>, consulté le 20 mai 2017.

⁶ Sechi Giovanni, « Les dessous de la ville créative : Saint-Etienne, entre modèles théoriques et pratique », *EchoGéo*, 2016, [En ligne] <http://echogeo.revues.org/14624>, consulté le 10 juillet 2016.

⁷ Besonhe Laurent, « Changer l'image de Saint-Etienne : la politique de gentrification dans les centres anciens »,

On peut se demander comment sont gérées ces temporalités, et plus particulièrement quelle est la gestion de l'espace urbain en attente ?

Les projets urbains des quartiers du Pile à Roubaix et du Crêt de Roc à Saint-Etienne illustreront cette question. Ils sont à l'origine de l'émergence d'initiatives innovantes et d'expérimentations pour tenter de gérer l'espace urbain en attente.

2- Des expérimentations pour gérer l'espace urbain en attente au Pile et au Crêt de Roc

Roubaix, ancienne capitale française du textile est aujourd'hui l'objet du Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés (PNRQAD), initié par l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU), qui cible les quartiers soumis à de fortes concentrations d'habitat précaire et des situations économiques et sociales indignes.

En 2012 est signée une convention avec Lille Métropole, le PMRQAD, portant sur 5 sites de la métropole lilloise. La SPLA la fabrique des quartiers assure la coordination et la mise en œuvre opérationnelle du projet, dans le cadre d'une concession d'aménagement d'une durée de 10 ans confiée par Lille métropole.

Le quartier du Pile à Roubaix constitue à lui seul près de 50% du budget global de la concession d'aménagement. Situé à proximité du centre-ville, il représente le stéréotype du quartier ouvrier du début du XXème siècle composé de maisonnettes en courées disposées en bandes bordant de longues rues, et d'usines textiles. Aujourd'hui, ces dernières ont laissé place à des friches industrielles et les longues rues, ponctuées de dépôts illicites d'ordures, sont encombrées de voitures. S'y alignent des maisons à 40% vacantes et murées, qui achèvent de dessiner le portrait d'un quartier insalubre, dégradé et abandonné mais néanmoins emblématique des réflexions et des actions engagées depuis plus de 30 ans par les collectivités territoriales.

L'équipe de maîtrise d'œuvre urbaine du projet du Pile a été choisie par le biais d'un dialogue compétitif, démarche plus longue et plus ouverte que les procédures conventionnelles qui permet de s'approprier l'histoire riche d'actions et de projets du quartier pour en dégager des éléments d'analyse et des objectifs, partagés entre les différents acteurs du projet.

L'équipe pluridisciplinaire lauréate (paysagiste, sociologue, BE...), Pile Fertile, dirigée par l'architecte-urbaniste Pierre Bernard, au lieu de présenter un master plan « classique » avec des éléments de programme, développe une proposition originale : une méthode, intitulée « Le Pile fertile, cultivons l'autre face » avec un enjeu : « Redevenir un quartier ordinaire (ou comment la pauvreté n'est plus un marqueur du Pile)⁸ ». Pour Pierre Bernard, « la paupérisation du quartier a été un vecteur d'évolution et de transformation plus radical et plus puissant que les tentatives successives de renouvellement engagées depuis 30 ans⁹ ». Ce constat de l'impuissance des pouvoirs publics soutient l'idée qu'il n'est plus question de forme urbaine mais de manière de faire : « Si les projets précédents n'ont pas abouti, il faut faire autrement¹⁰ ».

La coproduction du projet avec les habitants est l'enjeu principal de Pile Fertile. Elle est une manière de faire non seulement destinée à faciliter l'opérationnalité du projet, garantir l'adhésion de la population mais aussi gérer ce sentiment d'attente. « La méthode que nous proposons est fondée sur l'ambition de placer les habitants du Pile au cœur du processus de conception et de réalisation dont ils sont ordinairement que les spectateurs¹¹. »

De nombreuses initiatives sont menées avec d'une part des ateliers pour coproduire le projet où différents outils et formats sont mobilisés : la présence de la maîtrise d'œuvre sur place pendant une semaine intense en mars 2015 a permis de fédérer les énergies d'une cinquantaine d'habitants pour questionner le parc de la Teinturerie (issu de la démolition de l'usine) et ses différents usages aboutissant à des idées directrices puis un programme, des travaux autour d'une maquette, des conférences sur différents thèmes comme la gestion des déchets... D'autre part, des actions sont engagées pour investir l'espace public en attente du projet : des fresques colorées sur les façades murées et façades pignons, du mobilier urbain en lien avec le collectif lillois les Saprophytes, des jardins partagés expérimentaux pour les habitants et les groupes scolaires, ou par le biais

⁸ Equipe Pile Fertile, 2013, *Pile Fertile, cultivons l'autre face*, la fabrique des quartiers, p.11.

⁹ *Ibid*, p.5.

¹⁰ Entretien avec Pierre Bernard le 06/11/2017 à Amiens

d'évènements qui viennent occuper ces lieux délaissés, notamment celui du parc de la Teinturerie : réunions, expositions, conférence de Nicolas Soulier sur la reconquête des rues ...

La gestion des espaces en attente au Pile relève donc d'une initiative institutionnelle, impulsée par l'équipe de maîtrise d'œuvre Pile Fertile. Habituellement, la concertation des habitants dans le cadre des projets urbains reste plus ou moins minimale, et il est d'autant plus rare que la maîtrise d'œuvre s'intéresse à la gestion de ces espaces en attente, une mission qui dépasse souvent le cadre strict de son mandat. Si ces initiatives ne sont pas portées par des acteurs institutionnels, elles peuvent émerger au sein de collectifs et associations locales, comme le montre le cas du projet urbain du Crêt de Roc à Saint-Etienne.

Le Crêt de Roc est un quartier historique à proximité du centre-ville stéphanois. Il se caractérise par l'escarpement de la colline sur laquelle il est implanté, favorisant le développement d'activités de passementerie sur les flancs sud et ouest, d'industries et d'exploitations de carrières au cours du XIX^{ème} siècle. Suite au processus de désindustrialisation dès les années 1970, les friches et les immeubles vétustes et insalubres se multiplient et privilégient l'arrivée de squats et de trafics, cultivant l'image d'un quartier « mal famé ».

Dans le cadre de la convention qui lie la Ville et ses partenaires à l'ANRU, il est l'un des deux quartiers stéphanois bénéficiant d'une OTHA (Opération de Traitement de l'Habitat Ancien), faisant l'objet d'une Convention Publique d'Aménagement confiée par la Ville de Saint-Étienne à la SEDL (Société d'Équipement du Département de la Loire) pour 7 ans (2005 – 2012).

La concertation et l'intégration des habitants dans le projet urbain étant minimale, des actions expérimentales se développent en parallèle, répondant à de multiples objectifs - création de lien social, transformation matérielle des espaces délaissés de la ville et réflexion sur de nouveaux modèles économiques contributifs – et portées par l'Amicale Laïque du Crêt de Roc et le réseau associatif du quartier.

En effet, en 2010, alors que les opérations ANRU sont en cours, un groupe d'habitants, à savoir de jeunes professionnels de l'environnement et de la création (paysagistes, designers), d'architectes et de responsables associatifs décident de prendre en main les espaces délaissés, transformés en déchetterie de proximité en attendant l'usage définitif prévu par les planificateurs. Les images du projet de l'ANRU projetées à quinze ans présentées lors des réunions de concertation sont démenties par la réalité quotidienne de démolitions, de friches urbaines, de fenêtres murées pour dissuader les squats, de rez-de-chaussée vacants dégradés dont les enseignes témoignent du commerce de proximité vaincu par la grande distribution¹².

Face au temps long de l'aménagement urbain, ces acteurs ont pour ambition d'intervenir dans ces espaces très dégradés pour introduire les temporalités liées aux usages et à la vie quotidienne. Ils mettent en place des solutions économiques, de durées variables, mobiles ou réversibles en s'interrogeant autour de la question : « Peut-on identifier les cycles et échelles d'action urbaine, des objets lieux et fonctions qui permettent aux citoyens porteurs de projets d'investir des espaces de manière concrètes pour les remanier, les régénérer dans la durée temporaire de leurs usages et donc de la vie en enrichissant le projet de ville durable¹³ ? »

Les premiers jardins partagés apparaissent en 2011 sur les espaces délaissés. Il est convenu avec les services municipaux et l'aménageur que les terrains sont libérés dès que les constructeurs se manifestent. Les activités autour de l'un des jardins (rue Salengro) ont dû se suspendre au bout de deux ans : un promoteur avait besoin d'accéder au terrain pour procéder à des sondages. Aujourd'hui, aucun immeuble n'a vu le jour sur le site.

La notion de friche est repensée : plutôt qu'espace en attente de solutions, la friche devient un lieu majeur d'innovation, de mutation, de production de commun. Très vite d'autres initiatives émergent : expositions, activités périscolaires de découvertes, jeux d'enfants, manifestations festives, création de mobiliers urbains à partir de matériaux de récupération ; animées par une volonté de donner à l'espace une dimension esthétique singulière. A souligner que ces collectifs de travail sont atypiques et précaires : combinaison de bénévoles, d'emplois aidés, de travailleurs indépendants à statut éphémères, de stagiaires.

¹² Entretien avec R.V, *op. cit.*

¹³ R.V, « Durabilité, mutabilité des objets et espaces urbains, démocratie, participation », document de réflexion donné

Les initiatives menées au Crêt de Roc reflètent une autre dimension du projet urbain et architectural. La gestion des espaces en attente n'étant pas prise en main institutionnellement, des collectifs locaux se sont emparés de cette question, en s'accommodant au projet financé par l'ANRU, permettant en partie de percevoir des subventions (par le biais des Contrats Urbains de Cohésion Sociale), mais contestent ses modalités en intervenant et en proposant des démarches alternatives et au plus près des habitants.

Ces projets impactent l'image du quartier, son identité et permettent aux habitants contributeurs et aux porteurs de projets d'identifier des leviers et d'inventer des outils leur permettant d'intervenir à leur échelle de temps et de lieu, avec leur expertise, leurs savoirs durant le long processus de transformation du quartier pour contribuer à le façonner. « Le nouveau turbo de l'économie et l'aménagement, c'est que les gens puissent s'emparer eux-mêmes de l'invention des lieux et de participer à leur fabrication, ce n'est plus une histoire de donner leur avis, ils doivent rentrer dedans¹⁴. »

Que ce soit à l'initiative de l'équipe de maîtrise d'œuvre ou d'associations locales en l'absence d'interventions institutionnelles, des actions assez similaires, fabriquant de nouveaux outils et dispositifs, à des échelles spatiale et temporelle différentes du projet urbain, sont menées pour tenter de gérer les espaces urbains dans l'attente de futurs usages. Cependant, ces démarches interrogent quant à leur durabilité et leur pérennité.

3- Quelles limites et pérennité de ces actions dans l'espace urbain en attente ?

Dans quelles temporalités s'inscrivent-elles ? Ces formes de réinvestissement participent-elles de dynamiques ancrées dans le territoire ou restent-elles éphémères ?

Ces actions expérimentales, qu'elles soient menées au Pile ou au Crêt de Roc investissent l'espace de deux manières différentes. D'une part, les ateliers, évènements, expositions, conférences occupent les espaces délaissés de manière éphémère alors que d'autre part, des actions semblent transformer plus durablement l'espace public, comme les fresques, le mobilier urbain ou encore les jardins partagés, mais restent cependant provisoires puisqu'elles apparaissent dans des espaces délaissés voués à être modifiés par le projet urbain. Ces initiatives ont donc un caractère qui semble plus éphémère que durable, posant la question de leur ancrage dans les dynamiques du quartier. Si elles impulsent énergie, enthousiasme et fédèrent les habitants pendant un instant T, elles restent souvent sans lendemain, ou continuent de participer à l'amélioration de l'image et du cadre de vie du quartier par leur présence (fresque, mobilier urbains) sans pour autant créer une dynamique constante.

Ce caractère éphémère est en partie lié aux fluctuations du projet urbain, comme le montrent les cas du Pile et du Crêt de Roc où ces initiatives semblent freinées voir stoppées pour diverses raisons.

En effet, au Pile, les occupations de l'espace public délaissé et la coproduction portée par Pile Fertile sont aujourd'hui en suspens. Une stagnation du projet qui résulte des effets de pouvoirs et de jeux politiques entre des membres associatifs et la municipalité, voire de concurrence dans la mesure où les intérêts des acteurs politiques, institutionnels, professionnels ou associatifs à faire valoir leur hégémonie dans le processus participatif sont parfois divergents, au risque de l'enrayer. Au-delà des effets sociaux et politiques, des limites technico-administratives n'encouragent pas le développement de cette coproduction, ou plus généralement l'évolution des pratiques des politiques publiques.

Au Crêt de Roc, la crise conjoncturelle de 2008 cumulée à la crise économique plus structurelle qui frappe le territoire depuis les années 1970 impacte l'avancée du projet urbain. Une pause se fait alors ressentir dans les processus de projets, figeant l'activité des promoteurs et est amplifiée par le manque d'attractivité, comme le souligne H.M, chargé d'opérations à la SEDL : « Même si l'image du Crêt de Roc s'est redoré, la promotion classique ne va pas marcher, car dans une ville décroissante, justement on a des effets de marché indésirables¹⁵ ». Ainsi, actuellement, une soixantaine de logements de la ZAC restent au stade d'intentions

¹⁴ Conférence « mettre en œuvre une expérimentation territoriale contributive » avec une intervention de R.V à l'Amicale Laïque du Crêt de Roc le 1^{er} avril 2017, [En ligne] <https://www.youtube.com/watch?v=Y5hQdiEKW6s>, 2:22, consulté le 15 mai 2017.

faute de trouver des occupants, laissant pour compte des espaces en attente de futurs usages pour un temps indéterminé.

Si ces actions participent à la gestion de l'attente des espaces délaissés et du sentiment même d'attente, elles restent souvent éphémères. D'une part, elles sont censées occuper un espace provisoirement en vue d'un futur aménagement et sont d'autre part, elles sont parfois ralenties voire stoppées par des freins extérieurs liés au projet. La stagnation du projet urbain, qui devient alors lui aussi « un espace en attente » peut aussi être à l'origine du découragement des acteurs initiateurs montrant un décalage entre leurs ambitions sociales fortes, les objectifs affichés et les réalités sociales.

Si ces installations éphémères permettent d'intensifier la qualité des usages et l'attractivité à court terme et pendant le temps plus long de la rénovation, sans attendre sa finalité, l'enjeu de leur pérennité dans ces contextes peut être posée. Comment gérer cette tension entre urbanisme du provisoire et ancrage dans des temporalités longues, parfois indéterminées, dans ces situations de décroissance où les projets urbains s'accumulent, sans pour autant transformer l'espace public ?

Comment fabriquer un espace d'entre-deux, entre la temporalité longue de l'aménagement et les pratiques quotidiennes ? Ces dernières exigent de qualifier et d'amplifier les usages à court terme de la ville, la vision à long terme des aménageurs ne pouvant pas produire seule les réponses pour tous les espaces et leurs vécus.

Ces deux cas montrent aussi que ces acteurs de l'aménagement, notamment les architectes, cherchent à se réapproprier le dispositif d'intervention publique existant pour générer de nouvelles opportunités conduisant au développement d'un autre modèle de ville, idéalement par et pour les habitants, dans ces territoires en décroissance nécessitant de l'expérimentation et de l'innovation pour gérer le déclin. Cette situation pose donc la question de l'évolution du rôle de ces acteurs et des architectes, ici initiateurs de ces actions (au Pile dans la maîtrise d'œuvre et au Crêt de Roc dans les collectifs), où en remettant en cause leurs propres outils peinent encore à faire évoluer les pratiques, les procédures et les modes opératoires.